

Numéro de dossier : 1110006002

Unité administrative responsable	Développement et des opérations , Culture et patrimoine , Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	Chantier 2.4.2 - Patrimoine et aménagement de qualité - Politique du patrimoine
Projet	-
Objet	Adopter le règlement intitulé "Règlement sur la constitution du site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada" en vertu de l'article 84 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4).

La Direction de la culture et du patrimoine recommande ;

1. d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion le projet de règlement intitulé « Règlement sur la constitution du site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada » et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

2. de mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur la constitution du site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada.

-- Signé par Jean-Robert CHOQUET/MONTREAL le 2011-10-03 10:24:48, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Jean-Robert CHOQUET

Directeur - Culture et Patrimoine
Développement et des opérations , Culture et patrimoine

Numéro de dossier : 1110006002